



MERCUROL
VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL : séance du 23 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, CHALAYE Franck pouvoir à BRUNET Michel, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita.

Secrétaire de Séance : BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

PERSONNEL – MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Le Conseil, considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial Départemental, fixe à l'unanimité les modalités d'application du Compte Epargne Temps (CET) dans la collectivité.

PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil décide de créer à l'unanimité un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} février 2025 pour permettre l'avancement de grade d'un agent.

FINANCES – OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil décide à l'unanimité d'ouvrir les crédits suivants avant le vote du budget :

Opération 102 « Espace Eden »	Article 2188	5 000,00 €
Opération 103 « Gymnase Marcel Banc »	Article 231	150 000,00 €
Opération 106 « Voirie »	Article 2152	5 000,00 €
Opération 123 « Maison des Associations »	Article 231	2 000,00 €
Opération 202 « Collège »	Article 204182	236 000,00 €
Opération 203 « Aménagement carrefour Veunes »	Article 2112	7 000,00 €
Opération 286 « Accessibilité »	Article 2188	2 000,00 €
	Total	407 000,00 €

RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE MARCEL BANC– DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le gymnase Marcel Banc a été construit au début des années 1980. Ses performances thermiques sont médiocres au regard des objectifs nationaux souhaités actuellement.

Il est nécessaire de prévoir d'effectuer des travaux d'amélioration thermique de la toiture.

Au niveau du chauffage, la cuve gaz a été retirée au moment de la construction de la halle bouliste.

Un diagnostic amiante vient d'être réalisé, On est en attente du rapport.

Le Conseil approuve à l'unanimité le plan de financement des travaux qui s'élève à 196 152 € HT et sollicite auprès de l'Etat, de la Région et du Département une subvention.

ABORDS DU COLLEGE – CONVENTIONS AVEC LE DEPARTEMENT RELATIVES A L'ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS

Dans le cadre du projet d'aménagement de la piste cyclable liaison Tain/Mercurol, un espace vert a été créé au carrefour entre le RD 115 et la voie communale « Chemin des Blés ».

L'entretien de cet espace nécessite la mise en place d'une convention entre les deux parties prenantes.

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention proposée par le Département.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h45

Le Maire,
Michel BRUNET

La secrétaire de séance,
Sylvie BARRE